

Projet de recherche en information et communication (communication)

Titulaire

Marc VANHOLSBECK (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

COMM-B408

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

- Séances sur le thème de la communication de la recherche scientifique et de son impact sur la société (thématique sous-jacente aux séances de classe inversée et aux ateliers)
- Séances de classe inversée, fondées sur la lecture critique d'articles scientifiques dans le champ de l'information et de la communication et analyse de leur dispositif méthodologiques et communicationnels (écriture scientifique)
- Ateliers en sous-groupes dédiés à la mise en pratique de l'enquête par questionnaire et de l'analyse de contenu
- Entretien de recherche exploratoire à mener, en lien avec la thématique du projet de mémoire
- Séance dédiée au TPM et aux problèmes individuels de méthode qui se posent aux étudiants dans le cadre de leur projet de recherche
- Séance sur la responsabilité et l'éthique dans la recherche (avec un focus sur les questions liées au plagiat)
- Séances sur le traitement des données quantitatives (avec un orateur invité)
- Séance sur la communication en public des résultats d'une recherche scientifique (prise de parole et usage des diapositives dans un contexte scientifique)

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

A l'issue de cette unité d'enseignement, les étudiants seront capables de mobiliser les principales méthodes de recherche enseignées en COMM-B412 (démarches de recherche en information et communication) sur des problématiques scientifiques propres au champ de l'information et de la communication. Les étudiants seront également capables d'analyser de manière critique les démarches méthodologiques

mis en oeuvre dans des articles scientifiques publiés en sciences de l'information et de la communication. Ils auront été sensibilisés aux questions d'actualité liées à la communication scientifique et à l'impact social de la recherche, ainsi qu'aux notions de responsabilité et d'éthique dans la conduite de projets de recherche. Enfin, le cours permettra à chacune et chacun d'affiner la problématique de son mémoire et d'en préciser l'appareil méthodologique ainsi que le cadre théorique.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

- Séances ex cathedra sur la thématique de la communication scientifique et l'impact social de la recherche, ainsi que sur le traitement des données (orateur invité)
- Rappels méthodologiques ex cathedra, selon les besoins
- Classe inversée pour la lecture critique des articles scientifiques
- Ateliers dirigés sur les principales méthodologies mobilisées dans le champ de l'information et de la communication
- Mise en oeuvre d'un entretien de recherche exploratoire relatif à la thématique du projet de mémoire
- Présentation publique de projets de mémoire et du dispositif méthodologique y afférent par les étudiants

Contribution au profil d'enseignement

RÉALISER UN TRAVAIL SCIENTIFIQUE

- Mettre en oeuvre ses acquis de manière critique et innover afin de mener une recherche de manière autonome
- Produire un travail original par le choix du sujet et de la/des méthode(s) d'investigation
- Construire une problématique cohérente et réaliser l'état de l'art d'une question de recherche
- Collecter des données et des documents en se servant des instruments de travail adéquats et soumettre à la critique les données et documents recueillis
- Mettre en forme et communiquer les résultats de la recherche (expression écrite et orale)
- Synthétiser et faire preuve de rigueur scientifique et d'esprit critique
- Respecter les principes éthiques et déontologiques de la recherche (notamment dans le domaine de la propriété intellectuelle)
- Élaborer un discours clair et construit, argumenter et se servir du langage scientifique propre à la discipline

Références, bibliographie et lectures recommandées

Berger, Arthur Asa. *Media and communication research methods: An introduction to qualitative and quantitative approaches*. Sage Publications, 2015.

Seurraat, Aude (dir.). *Ecrire un mémoire en sciences de l'information et de la communication . Récits de cas, démarches et méthodes*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, coll. « Les fondamentaux de la Sorbonne nouvelle », 2014.

Divers articles scientifiques seront soumis à l'analyse critique des étudiants et déposés sur l'UV en cours de quadrimestre.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Marc Vanholsbeeck, marc.vanholsbeeck@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

La note finale de l'UE est composée de deux parties, la première partie représentant 60% de la note finale, la seconde, 40% de la note finale.

La première partie, intitulée « travaux préparatoires au mémoire », représente 60 % de la note finale et correspond à la note attribuée par les promoteurs pour le travail préparatoire au mémoire (TPM). Les TPMs non remis en première session seront remis en seconde session.

La seconde partie qui représente 40 % de la note finale consiste dans la remise d'un rapport critique d'entretien de recherche. Les rapports non remis en première session seront remis en seconde session. Pour valider la note de la seconde partie, il convient en outre :

- D'avoir participé à l'ensemble des ateliers de l'UE et avoir remis l'ensemble des fiches d'analyse d'articles scientifiques liées aux séances de classe inversée ;
- En cas de non-participation à un ou à l'ensemble des ateliers de l'UE et/ou en cas de non remise d'une ou de l'ensemble des fiches d'analyse d'articles scientifiques liées aux séances de classe inversée, de remettre en seconde session un travail selon les modalités présentées au cours.

En outre, un test des connaissances acquises sera organisé en cours de quadrimestre, portant sur les enseignements du cours. Ce test pondère, en positif ou en négatif, la note obtenue pour la seconde partie.

La note de l'UE correspond à la somme des notes obtenues pour les deux parties. Pour que l'UE soit créditée, en première ou en seconde session, le seuil de réussite de 10/20 doit être atteint pour chacune des 2 parties de l'Unité d'Enseignement. La note de l'UE est neutralisée si la note de la première et/ou de la seconde partie est/sont neutralisée(s).

Toute note supérieure ou égale à 10/20 obtenue pour une partie de l'UE sera reportée à l'année académique suivante. Il ne faut plus participer non plus, au cours de l'année académique suivante, aux ateliers pour lesquels on a déjà validé sa participation une première fois. En revanche, les fiches d'analyse d'articles scientifiques ne sont pas reportées d'une année à la suivante.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note finale de l'UE est composée de 2 parties, la première partie représentant 60% de la note finale de l'UE, la seconde, 40% de la note finale de l'UE.

La première partie, intitulée « travaux préparatoires au mémoire », représente 60 % de la note finale et correspond à la note attribuée par les promoteurs pour le travail préparatoire au mémoire (TPM). En cas de non remise du TPM, la note de la première partie ainsi que celle de l'UE sont provisoirement neutralisées (notation « absent »).

La seconde partie qui représente 40 % de la note finale consiste dans la remise d'un rapport critique d'entretien de recherche. Cette seconde partie, pour être validée, implique obligatoirement, outre la remise du rapport, la participation à l'ensemble des ateliers de l'UE et la remise de l'ensemble des fiches d'analyse d'articles scientifiques liées aux séances de classe inversée.

En outre, un test des connaissances acquises sera organisé en cours de quadrimestre, portant sur les enseignements du cours. Ce test pondère, en positif ou en négatif, la note obtenue pour la seconde partie.

En cas de non remise du rapport et/ou d'absence à l'un ou à l'ensemble des ateliers et/ou de non remise de l'une ou de l'ensemble des fiches de lecture, la note de la seconde partie ainsi que celle de l'UE sont provisoirement neutralisées (notation « absent »).

La note de l'UE correspond à la somme des notes obtenues pour les deux parties.

Pour que l'UE soit créditée en première session, le seuil de réussite de 10/20 doit être atteint pour chacune des deux parties de l'Unité d'Enseignement. La note de l'UE est neutralisée si la note de la première et/ou de la seconde partie est/sont neutralisée(s) (notée « absent »).

Toute note supérieure ou égale à 10/20 pour une partie sera reportée en seconde session et ne pourra pas être représentée.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

MA-COMU | Master en communication | finalité Communication corporate et marketing/bloc 1, finalité Communication politique et lobbying/bloc 1 et finalité Approfondie/bloc 1